

trop violent, le Polonais, qui a la vie dure, a vaincu le remède, et reprenant et combinant de plus en plus ses forces, il surgit partout des défenseurs et des héros. De sorte que la Russie vise à un autre moyen, celui des concessions et de la justice. Espérons qu'elle est sincère, ou espérons que la Pologne réussira à briser ses liens de fer d'une manière qui convienne à un peuple catholique indignement traité, de l'aveu de tout le monde.

Nous avons parlé du luxe déjà deux fois dans le cours de cette *Quinzaine*. Nous en parlerons encore une fois à l'occasion de la lettre pastorale de Mgr Cullen, archevêque de Dublin. Ce haut et respectable personnage en parle comme le Saint-Père en a parlé lui-même à ses curés de Rome. Il reproche à son peuple ses malheureuses tendances vers ce fléau social et domestique, surtout au moment où l'Irlande est courbée sous le fléau de la misère. Quel est, du reste, le pays au monde, aujourd'hui, où semblable vérité ne serait pas à sa place? Ce serait donc assez vrai de dire qu'il n'y a guère lieu aujourd'hui, n'importe par quel genre d'exercice, de publier *l'éloge du luxe*; moi qui n'a guère d'acception *juste* que lorsqu'il signifie le *vice* pour lequel il a été fait.

La jeune Reine de Naples, Marie-Sophie, la femme vraiment la plus illustre du jour, est de retour à Rome auprès de son époux François II, le héros de Gaëte. Par une loi mystérieuse, mais trop réelle et fréquente, cette héroïne devait payer sa gloire si bien acquise par tout ce que la haine et la calomnie révolutionnaire et annexionniste pouvaient imaginer de plus odieux. Un moment, cette noble victime a été comme abattue du coup. Elle est allée en Allemagne, dans un couvent de saintes filles, demander à la retraite et à la religion, un soulagement sûr à sa douleur. Là elle a trouvé justement ce dont elle avait tant besoin, repos, paix, force et santé. Elle revient ainsi à son époux et à sa gloire, qui n'a jamais souffert, il est vrai, d'un cheveu dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Le portrait en photographie de cette héroïne à tous les titres, s'est vendu et se vend encore, nous pensons, à Québec, chez l'artiste M. Livernois. Nous dirons à ceux qui tiennent à se procurer les représentants les plus illustres des grandes causes du jour au moyen d'albums réunissant des portraits photographiés, que nous n'en savons pas de plus propres à former ce choix précieux que la réunion des portraits du Saint-Père, de François II, de Marie-Sophie de Naples et du Cardinal Antonelli. Il y a là en figures très-exactes le type naturel 1o de Pie IX, la gloire de l'Eglise et du monde aujourd'hui; 2o dans le jeune monarque napolitain indignement dépouillé de ses états, la gloire royale et militaire la plus haute et la plus pure avec le plus noble courage dans l'adversité; 3o dans la reine de Naples, le double héroïsme du caractère le plus élevé et de la vertu outragée; 4o enfin, dans le cardinal Antonelli, la gloire de la fidélité et des lumières au service du plus haut souverain et de la meilleure des causes. Ceci réuni est tout un livre: c'est l'histoire du jour à son vrai point de vue. Pour fort peu de chose, M. Livernois peut donner autant que cela. A toutes les familles d'y voir.

Rapport de l'École d'Agriculture et de la Ferme Modèle de Ste. Anne, pour les années 1861 et 1862.

A Son Excellence Le Très-Honorable Charles Stanley, Vicomte Monck, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

MILORD,

L'École d'Agriculture de Ste. Anne reçoit une subvention dont il est de mon devoir de rendre compte au Gouvernement de Votre Excellence. Si modique qu'elle soit, cette subvention n'a pas laissé de produire des résultats d'une haute portée pour l'avenir de l'enseignement agricole en ce pays, puisque, grâce à un concours heureux de circonstances, il s'est formé à Ste. Anne, sous les auspices de la Corporation du Collège du même nom, une institution agricole ayant son école, sa ferme-modèle, son jardin, son dépôt d'instruments perfectionnés, enfin son journal imprimé dans l'école même, sous les yeux des élèves de l'Agriculture. La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada et la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska ont puissamment aidé le Collège de Ste. Anne: la première, en fondant à Ste. Anne un dépôt agricole et la *Gazette des Campagnes*, deux accessoires d'une grande importance pour une institution agricole; la seconde, en aidant le Collège à établir la ferme-modèle. La Chambre d'Agriculture, au moyen d'une allocation de \$200, a procuré à l'établissement un bon nombre d'instruments nouveaux qui, ajoutés à ceux que la ferme possédait déjà, forme aujourd'hui une collection assez complète de tous les instruments nécessaires à une culture améliorée. Ce dépôt, formé depuis le printemps dernier seulement, attire déjà l'attention d'un très-grand nombre de cultivateurs de tout le district. Plusieurs ouvriers sont venus de paroisses fort éloignées, depuis les Trois-Pistoles jusqu'à St. Gervais, pour prendre des modèles. De son côté, la Société d'Agriculture de Kamouraska aide libéralement le Collège depuis cinq ans à compléter les différents services de la ferme. Sans ces secours, la Corporation n'aurait pu rien faire.

Les meilleures institutions ont généralement des débuts fort modestes. C'est le succès qui détermine leur développement. Leur marche est lente d'abord, mais sûre. Or ces lenteurs ont leurs avantages; elles donnent le loisir des essais et de la réflexion. C'est ainsi que Grignon s'est formé. Trois ans après sa fondation en 1829, son école, aujourd'hui très-célèbre, ne comptait que 12 élèves. Dans les deux premières années elle n'en comptait que six. Alors l'enseignement professionnel de l'agriculture était chose toute nouvelle en France. L'Etat ne donnait rien pour l'instruction des élèves. Le premier essai de fondation de bourse se fit en 1832, au moyen d'une allocation de trois mille francs. L'année suivante, cette allocation fut élevée à huit mille francs, pour fonder 8 bourses. Mais ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1837, que cette fameuse école reçut son organisation définitive. Alors le gouvernement prit à sa charge les appointements des professeurs, et les frais matériels d'instruction, comme bibliothèque, modèles, produits chimiques, musée, etc. Une somme de 33,000 francs fut accordée pour les appointements de 10 professeurs et répétiteurs. Aujourd'hui l'allocation de Grignon est de 120,000 francs ou \$25,750.00 environ de notre monnaie. Toutefois cette dépense est atténuée dans une certaine proportion par des recettes provenant du recouvrement de la pension des élèves, des ventes d'animaux et des produits agricoles, car dans cet établissement la culture se fait au compte de l'Etat.

Privé de l'encouragement que donne toujours l'appoint d'un gros budget, n'ayant point sous les yeux dans le pays d'institutions analogues qui pussent servir de modèle, Ste. Anne n'avait d'abord à sa disposition que sa bonne volonté, fortifiée par de vives sympathies qu'on lui témoignait de toutes parts. La prudence commandait donc une grande réserve dans l'établissement de ce projet, pour ne pas compromettre le succès de l'entreprise. Cependant des esprits trop ardents trouvaient que le Collège n'allait pas assez loin. Ils auraient voulu que le nouvel établissement s'annonçât de suite comme devant donner l'instruction